

# Des parents d'élèves s'invitent au conseil de CDC

Les parents d'élèves ont fait part aux élus des dysfonctionnements du collège Molière. Ils n'acceptent plus que les professeurs absents ne soient pas remplacés.

## Des professeurs pas remplacés

Jean Sellier, le président de la Communauté de communes des Pays de L'Aigle, a réuni les délégués, jeudi, avec un ordre du jour important.

Se sont invités des parents d'élèves qui entendaient, dans le plus grand calme, faire part aux élus des dysfonctionnements du collège Molière. Ils ne peuvent plus accepter que leurs enfants, qui vont passer le brevet des collèges, se déplacent à l'école pour jouer au foot car les professeurs absents ne sont pas remplacés.

Jean Sellier a donné la parole aux parents. « **D'énormes dépenses sont engagées pour la rénovation des bâtiments mais il n'y aura que des classes vides et nos enfants n'ont pas de professeurs** », expose un des parents. Après cet intermédiaire les élus ont pu passer à l'ordre du jour.

## Nomination d'un délégué à la protection des données

Cette mission est désormais obligatoire pour toutes les collectivités, il faut minimiser la collecte des données personnelles au strict nécessaire. Jean Sellier propose de confier cette mission au Centre de gestion de l'Orne pour un coût d'adhésion de 880 € et un abonnement de 150 € par an. Les élus ont adopté la proposition à l'unanimité.

## Ventes de terrain

Certaines entreprises cherchent des terrains pour s'agrandir. C'est le cas d'Espace Emeraude qui entend acquérir le terrain de 28 000 m<sup>2</sup> situé presque en face de son

magasin actuel. Le prix est de 27 le m<sup>2</sup>.

À La Ferté-Fresnel, les demandes concernent des superficies plus modestes qui, selon l'emplacement, seront vendues 10 ou 15 € le m<sup>2</sup>, prix supérieur à l'évaluation des domaines. Les élus ont donné leur accord pour ces ventes.

## Assainissement

Les élus se sont penchés sur les problèmes d'assainissement qui obligent à une simplification des systèmes qui existent. La régie ne semble plus possible car la CDC ne dispose pas des capacités pour entretenir une équipe de spécialistes qui n'aurait pas assez de travail dans un territoire trop petit. Jean Sellier opte pour le recours à une délégation de Service Public (approuvé) et à l'embauche d'un ingénieur. Ce point a permis à Dominique Netzer de manifester son mécontentement devant les lenteurs pour sa commune de Beaufai, qui attend depuis huit ans le début des travaux, alors que maintes études ont été réalisées.

## Divers

Les élus ont adopté (moins une voix) l'adhésion à l'association Faune et flore de l'Orne pour 64 € par an. Les nouveaux tarifs du bowling et du bar attendant ont été révisés et acceptés (moins deux abstentions).

Après un décret de décembre qui entend limiter les conséquences de l'augmentation des prix de l'électricité, un nouveau tarif pour le terrain des gens du voyage a été adopté. Trois élus se sont abstenus pour le vote des frais pour de nouveaux travaux au futur Centre culturel, travaux liés aux erreurs de la précédente entreprise.

## Les budgets

Michel Le Claunec s'est astreint à présenter les multiples chiffres des budgets annexes et Jean Sellier a félicité l'équipe et le directeur financier qui se sont attachés à les présenter. Ces budgets concernent : le parc d'activité, la pépinière d'entreprises, le crédit-bail Frénéhard et Michaux, le Spanc, l'assainissement. Ils ont été adoptés.

Lors du tour de table, Nathalie Lenôtre, vice-présidente chargée du social, a attiré l'attention sur les conséquences de l'inflation. Aujourd'hui, certains ont du mal à se nourrir et il est de plus en plus difficile de faire des colis équilibrés devant le manque de certains produits.

Elle indique qu'à ce jour, il a été distribué plus de colis que durant l'année 2022 et elle précise que les colis ne sont remis qu'après vérification des situations.



Les parents d'élèves de Molière s'invitent au conseil communautaire. Ouest-France